

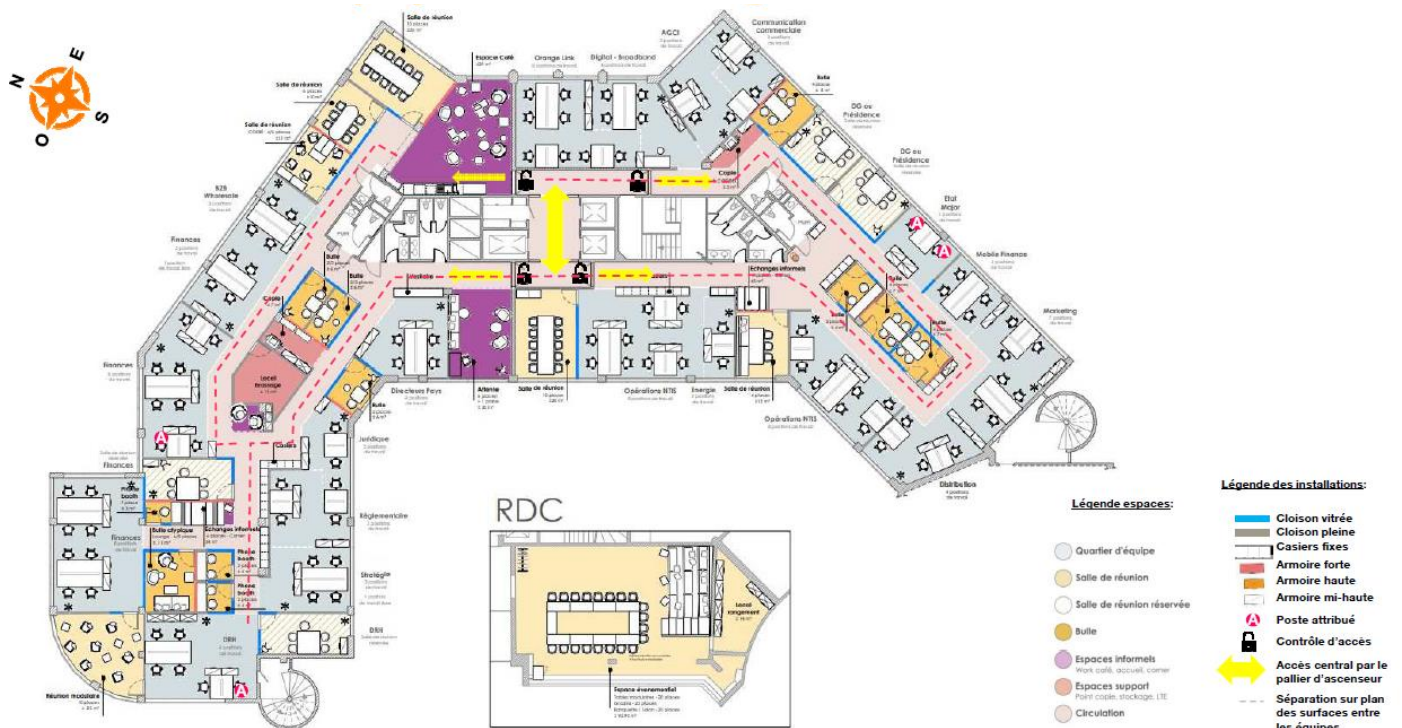


Sommaire

Immobilier : Axe Seine, Orange Campus, Alleray 3.....	1
Dispositions prises par l'entreprise dans le cadre du Covid 19.....	3
Activités Sociales & Culturelles.....	4

Immobilier : Axe Seine, Orange Campus, Alleray 3...

Microzoning bâtiment Axe Seine à Issy les Moulineaux pour les salariés d'Orange MEA



- 98 positions de travail positionnées en 1er jour, à moins de 6 mètres de la façade. Postes de travail organisés par « benches » de 2 ou 4 positions. Répartition des positions de travail par quartiers d'équipes.
- Zones de travail abritées de la circulation par des éléments mobiliers (armoires mi-hautes, casiers, bulles, etc.), et zones séparatives de quartiers délimitées par du mobilier, ou des salles de réunion, ou bulles cloisonnées.
- Espaces support (ex. espaces copie, ou casiers) définis et abrités par rapport aux zones de travail et espaces collaboratifs informels de petite taille et de typologies variées pour réunions informelles (banquettes TGV, bulles individuelles,...).

Position de la CFE-CGC

Vote des élus

- Pour : CFDT ;
- Contre : FO, CGT, SUD ;
- Abstention : CFE-CGC, CFTC ;

Les élus CFE-CGC remercient l'équipe projet pour le travail réalisé et les échanges constructifs qui ont eu lieu. Toutefois certains aspects du projet ne sont pas à ce jour, satisfaisants :

- les espaces de travail densifiés vont engendrer des nuisances sonores,
- les salles de réunions en nombre réduit
- et le manque de places de parking...

Pour ces raisons, les élus CFE-CGC se sont abstenus.

Conception détaillée des espaces du 4^{ème} et 5^{ème} étage d'Orange Campus à Montrouge (Cf. CR février 21)

90 personnes: 74 Positions de Travail

88 Places (Réunion / Positions informelles / Positions de travail)



54 Pers

- Orange Campus Compétences pour tous et Orange Campus Data & IA
- Orange Campus Management
- Orange Campus Cyber Sécurité



36 Pers

- Dir Nouvelles Expériences d'Apprentissage
- Dir du pilotage et des fonctions transverses
- Dir Communication, Mark offre et animation sites

Position de la CFE-CGC

la CFE-CGC souhaite mettre un accent particulier sur un certain nombre de points.

Sur la base du nombre fourni par la Direction de 96 salariés, le micro zoning apparait correct :

- 23 salariés en télétravail régulier
- 10 salariés en TPS Mécénat/ temps libéré

Au total **63 salariés** seraient donc présents sur sites OC Montrouge et Cachan (au 2^{ème} étage de Cachan, deux salles de 23 et 25 m² avec un capacitaire de 2x5 places), quand :

Pour le niveau 4 de Montrouge...

- 44 positions de travail
- 20 places dans le hub coworking
- 15 places dans des salles fermées qui feront l'objet d'observations

... et pour le niveau 5

- 30 positions de travail
- 20 places pour la salle de réunion et 8 places pour la salle lounge
- 18 places dans des salles fermées qui feront l'objet d'observations

Pour autant, la CFE-CGC souhaite attirer l'attention de la Direction sur les différentes salles fermées et box qui ne doivent pas se transformer en position durable pour les mêmes salariés comme cela est déjà observé sur certains sites, et sur les éléments périphériques au micro zoning : l'éclairage, l'acoustique et la climatisation.

Ainsi nous attendons que les analyses acoustiques soient effectuées, que les éléments d'acoustique sur les murs et plafonds soient renouvelés, que l'éclairage soit maîtrisé quelle que soit la saisonnalité et que la climatisation soit conforme à la norme actuelle.

Vote des élus

- Contre : CFDT, CFTC, CGT, FO, SUD.
- Abstention : CFE-CGC.

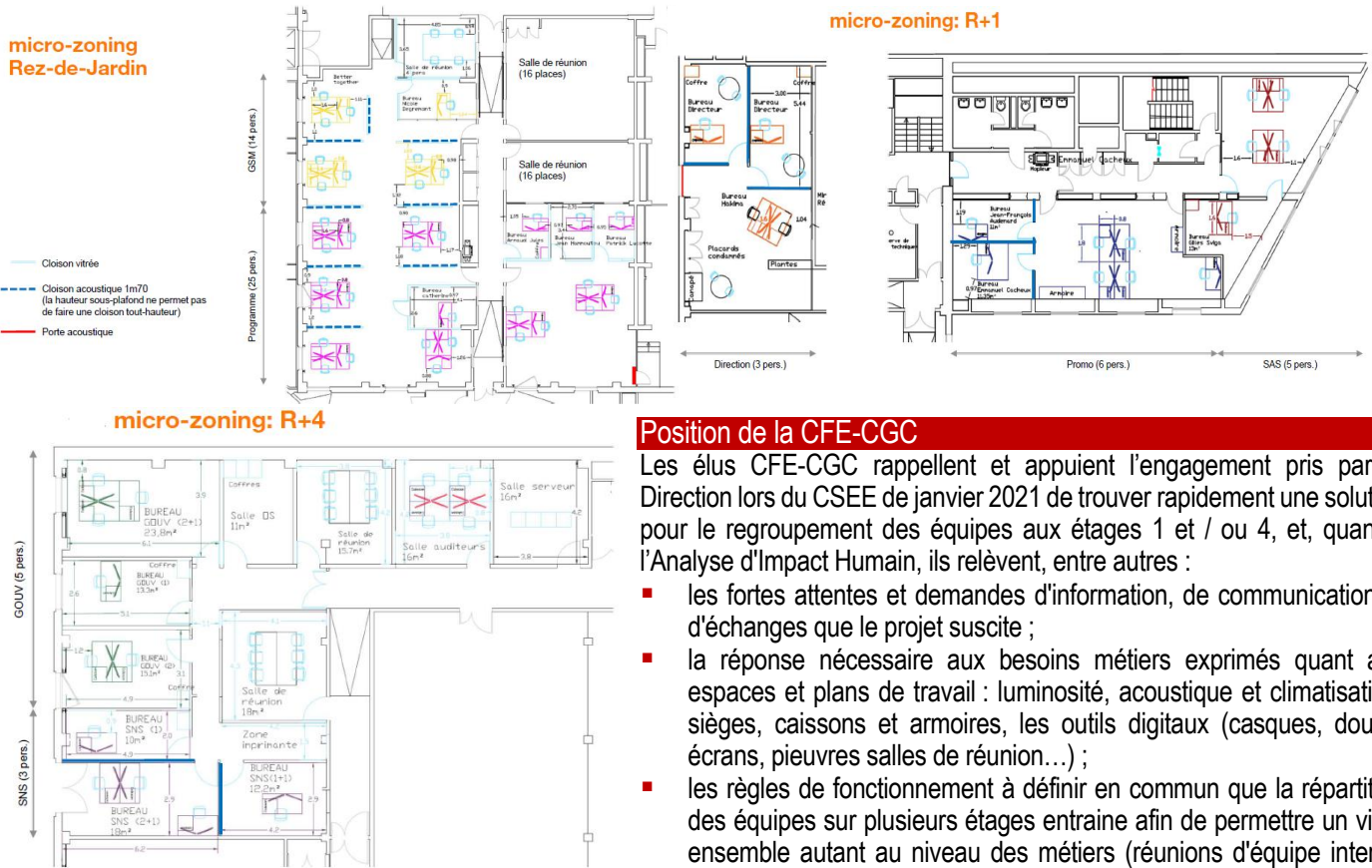
Les élus CFE-CGC regrettent la précipitation à présenter ce dossier en consultation au CSEE de Mars au lieu de celui d'avril comme évoqué lors du dernier CSEE.

Plus qu'une question de date, il s'agit bien d'un problème de complétude du dossier. En effet, les élus de la CFE-CGC ont constaté que leurs recommandations notamment sur l'acoustique et l'éclairage n'avaient pas été prises en compte, que certaines actions n'avaient pas de porteurs ou que les calendriers de mise en œuvre n'étaient pas définis.

Pour ces raisons, les élus de la CFE-CGC se sont abstenus.

microzoning des espaces d'Alleray 3 :

51 CDI et 6 apprentis : équipe Vanves DISU (DSEC), 14 CDI et 1 apprenti ; équipe DSEC Olivier de Serres, 37 CDI et 5 apprentis,



Position de la CFE-CGC

Les élus CFE-CGC rappellent et appuient l'engagement pris par la Direction lors du CSEE de janvier 2021 de trouver rapidement une solution pour le regroupement des équipes aux étages 1 et / ou 4, et, quant à l'Analyse d'Impact Humain, ils relèvent, entre autres :

- les fortes attentes et demandes d'information, de communication et d'échanges que le projet suscite ;
- la réponse nécessaire aux besoins métiers exprimés quant aux espaces et plans de travail : luminosité, acoustique et climatisation, sièges, caissons et armoires, les outils digitaux (casques, double écrans, pieuvres salles de réunion...) ;
- les règles de fonctionnement à définir en commun que la répartition des équipes sur plusieurs étages entraîne afin de permettre un vivre ensemble autant au niveau des métiers (réunions d'équipe inter et intra service), que de la convivialité.

Résolution adoptée à l'unanimité : « les élus du CSEE FS&F regrettent que pour cette séance d'information la plupart des questions soient restées sans réponse précise ni engagement formel : plans à revoir et à adapter, analyse d'impact humain appelant des réponses auprès des salariés et des élus et nécessitant une prise en compte effective par la direction de projet, site inaccessible aux PMR en fauteuil...

Sans réponses précises et crédibles à tous ces points les élus ne seront pas en capacité de rendre un avis éclairé lors de la consultation »

Dispositions prises par l'entreprise dans le cadre du Covid 19

Télétravail et consignes : statu quo ante

Questions de la CFE-CGC

Au niveau de la charge mentale du télétravail, les salariés se plaignent encore de journées non-stop, des réunions qui s'enchaînent sans temps d'assouvir les besoins vitaux.

Quelles actions à mettre en œuvre pour faire face à ces RPS, à l'instar de certaines directions qui ont mis en place des cours de Yoga ?

Le médecin du travail s'est alarmé de cette situation, notant des cas de réunion à 8h du matin, à 18h30 voire au-delà, entre midi et deux, et regrettant cette derive qui devient pesante

En plus des consignes données aux managers ou aux salariés pour le droit à la déconnexion (horaire de travail,...) dans le cadre du télétravail, des ateliers télétravail sont organisés où les questions les plus fréquentes concernent les astuces à appliquer sur le rituel d'organisation du travail.

A la question concernant l'isolement de certaines personnes en télétravail ou sur site fermé avec peu / pas d'interaction / plateau vide, et la possibilité d'envisager, au moins sur la base de volontariat, un dispositif de protection opérationnel ou une procédure spécifique pour les personnes

isolées, le médecin du travail rappelle qu'il existe des moyens de veiller à distance sur les salariés. Ainsi, à sa demande, 2 salariés vont être équipés d'un « Safe me pro »... Par ailleurs, quand le salarié se signale sur « mon accès », des rondes sur sites sont effectuées.

Enfin, le gouvernement ayant annoncé que les frais engagés en 2020 pour le télétravail liés à la COVID notamment seraient fiscalement exonérés, qu'est-il prévu au niveau d'Orange pour prendre en compte ce point : prime de télétravail Covid 19, indemnités repas Covid 19 ? Ces éléments ont-ils été transmis via la DSN comme imposables ? Si oui, une correction est-elle possible pour 2020 ou les personnes concernées devront-elles faire le calcul pour déduire ces sommes du revenu imposable transmis par l'entreprise ?

Est-il prévu quelque chose pour 2021 ?

L'entreprise a répondu qu'elle applique les règles en vigueur. Dès que l'information a été connue, Orange a contacté l'administration fiscale et reste en attente de la réponse du Gouvernement.

Les nouvelles règles éventuelles seront appliquées lorsqu'elles auront été communiquées.

Activités Sociales & Culturelles

CESU : vous avez jusqu'au mercredi 30 juin 2021 pour effectuer vos commandes de CESU pour le 1er semestre 2021. Compte tenu de la situation actuelle, seuls les règlements par carte bancaire sont acceptés temporairement.

Chèques Vacances (CV) : la première période de commande des Chèques Vacances a débuté le 1^{er} mars 2021 pour se terminer le 28 mai 2021. Vous partez en retraite en 2021, pensez à utiliser le montant auquel vous pouvez prétendre ! N'attendez pas pour commander vos chèques vacances (valables 2 ans) notamment en cette période de pandémie !

Prestations Mutualisées (gérées par le CSEC) : les prestations PAS Enfance, PAS Handicap, Vacances Enfants, Bons plans... sont en ligne : pensez à les utiliser, **notre CSEE FSF rétrocède désormais 20,25 % de sa subvention ASC !**

- **Vacances enfants** : en raison du contexte particulier lié à la pandémie, les séjours proposés sont majoritairement en France.
 - Catalogue Été : ouverture prévue le 23 mars 2021 – fermeture envisagée vers le 18 mai 2021
- **Bons plans** : en ligne pour bénéficier de remises chez certains prestataires (bien-être, sports et loisirs, vacances, culture ...).

Tous les dossiers présentés sont disponibles sur **Alfresco, CSE 2021 – 03 2021**

Ils y sont à la disposition des seuls adhérents et militants. **À ne pas diffuser.**

Vos Élus CSE titulaires :

Vos Élus CSE suppléants :

Jacques **BERTHELIER** ; Anne **CUDON** ; Laurence **DULON** ;
Patrick **EONO** ; Karl-Stephan **LUCAS** ; Annie **MARTIN** ;
Dominique **MESNIERE** ; Catherine **MORIVAL** ;
Madani **RAHMANI** ; Yves **TERRAIL** ;

Ali **BEN M BAREK** ; Christian **BOYER** ; Gilles **DALLERAC** ;
Laure **FALEMPIN** ; Frédérique **LIMIDO-MILESI** ;
Loïc **MARTIN** ; Laurence **MAURIN** ;
Thierry **NAMUR** ; Danielle **PROULT** ;

Votre Représentant Syndical : Patrick **BOUSCARY**

Vos représentants de proximité

SG Christian **BOYER** (DIT IDF Paris) ; Michel **DORVAL** (DIG TI Alleray) ; Patrice **FAURE** (DIT SE Lyon) ;
Guillaume **MARY** (DIT OUEST Nantes) ; Delphine **MARIE PERONNE** (DIT SO Toulouse) ;
Philippe **JOLY** (DIT NE Metz) ; Dany **PIROIT** (DIT IDF Paris) ; Hervé **PINSARD** (F2M Alleray) ;
Nathalie **MOUTTE** (DIT SE Marseille) ; Patrice **PUYO** (DIT SO Toulouse) ;

Achats Marc **ARNOLD** (GPS Lyon) ; Armelle **BARTHÉLEMY** (GPS Eysines) ; Karine **BOYAT** (GPS Gentilly) ;
Catherine **TOURRET** (GPS Alleray) ; Thierry **NAMUR** (GPS Eysines) ; Pierre **REGNIER** (GPS Alleray) ;

Finances Fabrice **BARRAUD** (Contentieux Limoges) ; Caroline **ENGEL** (Contentieux Pessac) ;
Patrick **EONO** (FG Noisy-Le-Grand) ; Loïc **MARTIN** (FG Alleray) ; Céline **MATHIEU** (FG Alleray) ;
Laure **FALEMPIN** (FG Alleray) ; Tania **BONTRAIN** (FG Noisy-Le-Grand) ;

DRH COM Ali **BEN M BAREK** (DRHG ODS) ; Malika **BOUABOU** (CSRH Orléans) ; Alissa **DERBEZ** (Contenus Orange Gardens) ;
Laurence **DULON** (COMM / CXO Chatillon) ; Christophe **FOMBELLE** (DRHG Montpellier) ;
Diane **de JUNNEMANN** (DRH Jobbé Duval) ; Patrick **BOUSCARY** (DRHG Blagnac) ;
Philippe **SANIER** (CSRH Amiens) ; Zahra **SAYAD** (DRH Com ODS) ; Safira **SOW** (Formation Montpellier) ;
Annie **VALENTIN** (CSRH Montpellier)

Membres et rapporteurs des CSSCT

SG Christian **BOYER** (rapporteur) ; Gilles **DALLERAC** ; Philippe **JOLY** ; Madani **RAHMANI** ;

Achats Marc **ARNOLD** ; Catherine **MORIVAL** (rapporteur) ; Catherine **TOURRET** ;

Finance Patrick **EONO** ; Laure **FALEMPIN** ;

DRH COM Jacques **BERTHELIER** ; Laurence **DULON** ; Christophe **FOMBELLE** ;

Référente en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes : Dominique MESNIERE